

## **Chronique du 13 juillet au 8 août**

### **MERCOSUR**

Le XIV Sommet du MERCOSUR, qui a eu lieu à la fin juillet à Ushuaia dans l'extrême sud argentin, n'a donné que peu de résultats économiques et commerciaux mais a cependant permis d'importantes déclarations au niveau politique. Tout d'abord, les dirigeants des six pays membres ou associés (Chili et Bolivie) ont déclaré la région comme " Zone de Paix et libre d'armes de destruction massive ", déclaration sans aucun doute liée aux événements récents en Asie du Sud. Rappelons que l'Argentine et le Brésil avaient abandonné volontairement leurs programmes nucléaires pendant les années 80.

Par contre le Protocole d'Ushuaia, qui fut aussi signé par les six chefs d'États, va au-delà du symbole puisqu'il affirme que la rupture de l'ordre démocratique dans l'un des pays membres du Protocole pourrait amener son exclusion du MERCOSUR (ou la fin de son statut d'associé). Ce Protocole, qui doit être ratifié par chaque pays signataire, formalise dans la structure même du MERCOSUR la Déclaration présidentielle de Las Leñas du 27 juin 1992, et son Mécanisme de concertation politique, en plus d'étendre l'effet de la " clause démocratique " au Chili et à la Bolivie. Rappelons que les dirigeants du MERCOSUR avaient utilisé ce mécanisme en 1996 pour avertir les autorités militaires du Paraguay des conséquences d'un coup d'État et encore une fois de manière plus informelle, plus tôt cette année, dans la situation confuse dans laquelle se sont déroulées les élections au Paraguay.

Du côté économique et commercial les chefs d'États n'ont pu en arriver à un accord dans les secteurs du sucre et celui de l'industrie automobile, sources de nombreux contentieux au sein du MERCOSUR. Un nouveau régime doit être mis en place pour le 1<sup>er</sup> janvier 2000 pour le secteur automobile et pour 2001 pour celui du sucre. Les différends tournent autour du tarif de 20 % imposé par l'Argentine à l'importation du sucre et des subventions accordées par certains états brésiliens aux fabricants dans le secteur automobile. Cette absence d'accord à des effets très concrets puisque de nombreuses compagnies telles que Ford retardent leurs investissements dans l'attente de la mise sur place d'un régime automobile clair pour le MERCOSUR.

### **Union européenne-MERCOSUR**

Après de nombreux débats et hésitations, la Commission européenne a autorisé, le 22 juillet, le lancement des négociations avec le MERCOSUR et le Chili pour la formation d'une zone de libre-échange. Le lancement de ces négociations, prévues dans l'Accord-cadre de Coopération inter-régionale entre le MERCOSUR et l'UE signé en 1995, a eu lieu malgré la vive opposition de la France qui craint les effets de la libéralisation des échanges dans le domaine agricole. Les pays du MERCOSUR avaient clairement laissé savoir qu'ils refuseraient d'entamer de telles négociations sans l'inclusion du secteur agricole. Il n'est évidemment plus question d'un accord pour le Sommet Union européenne/Amérique latine qui aura lieu en mai 1999 à Rio (tel que l'avait suggéré certains représentants de l'UE l'année dernière) mais plutôt, d'utiliser celui-ci pour donner un élan politique à ces négociations.

Le vice-président de la Commission européenne, Manuel Marín, a dû rappeler à ses collègues que le MERCOSUR est le premier partenaire commercial de l'UE et que les exportations vers le MERCOSUR augmentent de 250% par année.

Les investissements directs étrangers (IDE) en Amérique latine venant d'Europe étant maintenant supérieurs à ceux venant des États-Unis, ces négociations commerciales ont maintenant une importance qui va bien au-delà du jeu politique qui placerait les États-Unis en compétition aux Européens pour

l'accès au marché latino-américain. (voir " Latin America's grand transformation ", *Global Finance*, juin 1998)

(Sources: *New York Times*, 24 juillet 1998 ; *Financial Times*, 27 juillet 1998 ; *AFP*, 25 juillet 1998 ; *Reuters*, 22 juillet 1998 ; Sucesos SCS, 24 et 31 juillet 1998)